

LFOC - AD 2.1 Indicateur d'emplacement - nom de l'aérodrome

LFOC – CHATEAUDUN

LFOC - AD 2.2 Données géographiques et administratives

1	Point de référence de l'aérodrome (ARP)	48°03'28.35" N 001°22'45.99" E
	Situation de l'ARP	Croisée des pistes.
2	Direction et distance de l'ARP par rapport au centre de la ville ou de la localité desservie par l'aérodrome	5 Km ESE CHATEAUDUN (28 - EURE-ET-LOIR)
3	Altitude de référence	132 m (433 ft)
	Température de référence	26.5 °C
4	Ondulation du géoïde	148 ft
5	Déclinaison magnétique et variation annuelle	1° W (2005)
6	Administration de l'aérodrome	Ministère de la Défense (FAF)
	Adresse	BA279 - 28205 CHATEAUDUN cedex
	Téléphone	02.37.44.81.00 (standard base)
	FAX	02.37.44.82.92 - 811.279.8292 (DV)
	TELEX - E.Mail	NIL
	AFS	LFOJZPZX / AIR DIVOL CHATEAUDUN 1A279A
7	Types de trafic autorisés	IFR/VFR TRAFIC INTERIEUR SEULEMENT
8	Observations	Approche centrale Orléans Chateaudun 02.38.42.68.95 (CDT ESCA 1C123) 02.37.44.82.88 - 811.279.8288 (DV) 02.38.42.66.61 - 811.123.6661 (BIA/BDP Orléans) 02.38.42.66.02 - 811.123.6602 (FAX BIA Orléans)

LFOC - AD 2.3 Heures de fonctionnement (HIV :+ 1 h)

1	Administration de l'aérodrome	HOR ATS
2	Douane et contrôle des personnes	NIL
3	Santé et services sanitaires	HOR ATS
4	Bureau de piste : BIA/BRIA	BIA : HOR ATS - services assurés par ORLEANS BRICY BRIA de rattachement : LE BOURGET : 01.48.62.53.07 - FAX : 01.48.62.72.07
5	Bureau de piste : BDP	HOR ATS - services assurés par ORLEANS BRICY
6	Bureau de piste : MET	LUN-JEU : 0345-1515 VEN : 0345-1315 SAM-DIM-JF : fermé
7	Services de la circulation aérienne (ATS)	LUN-JEU : 0630-1500 VEN : 0630-1300 SAM-DIM-JF : non assuré HN : VDN réservé uniquement pour EAC de TOURS
8	Avitaillement	HOR ATS
9	Services d'escale	HOR ATS
10	Sûreté	NIL
11	Dégivrage	HOR ATS
12	Observations	NIL

LFOC - AD 2.4 Services d'escale et assistance

1	Services de manutention de fret	Installations modernes de manutention
2	Types de carburant et de lubrifiant	F18 Pour vol commercial uniquement- F34 O133 - O135 - O138 - O150 - O156 - O162
3	Services et capacité d'avitaillement	F18 : 2,5 m3 - 500 L/min F34 : 2 x 15 m3 - 1000 L/min Paiement par chèque de la compagnie en euro et libellé en langue française.
4	Services de dégivrage	Capacité réduite
5	Hangars utilisables pour les aéronefs de passage	400 m2 (ACFT MIL seulement)
6	Services de réparation utilisables par les aéronefs de passage	ACFT MIL 1er échelon : M2000 - F1 - TUCANO - ALPHAJET - TB30 - TBM700 - XINGU
7	Observations	OXR - LOX

LFOC - AD 2.5 Services aux passagers

1	Hôtels	AD : hébergement pour MIL seulement Ville : hôtels
2	Restaurants	AD : restauration pour MIL seulement Ville : restaurants
3	Moyens de transport	Véhicules MIL selon HOR travail Taxis O/R
4	Services médicaux	AD : infirmerie, médecins, ambulances, permanence médicale pendant l'activité aérienne (sauf notification) Ville : hôpital à 2 km
5	Services postaux et bancaires	NIL
6	Office de tourisme	NIL
7	Observations	NIL

LFOC - AD 2.6 Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie

1	Catégorie de l'aérodrome	OACI : 5	OTAN : 5
2	Équipement de sauvetage	NIL	
3	Moyens d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés	NIL	
4	Observations	Plan de secours interne établi avec la préfecture en date du 01 février 2001 et mis à jour en septembre 2007. Plan ORSEC.	

LFOC - AD 2.7 Disponibilité saisonnière-déneigement

1	Types d'équipement	1 kit de déneigement 1 véhicule épandage FRIGOL
2	Priorités de dégagement	Informations sur l'état des aires de mouvements diffusées par SNOWTAM.
3	Observations	NIL

LFOC - AD 2.8 Aires de trafic, TWY et emplacements de vérification

1	Surface et résistance des aires de trafic	AST : Béton HM2 : 4t / 8t / 15t HM3 : 7t / 10t / 18t HM4,5,6 : 5t / 7t / 14t Aire A : 6t / 8t / 17t	PCN 6R/B/W/T 12R/C/W/T 9R/C/W/T 10R/C/W/T
2	Largeur, surface et résistance des voies de circulation	Bitume A : 11t / 15t / 28t section 1 et 2 A : 7t / 10t / 21t section 3 G : 16t / 19t / 33t C : 9t / 13t / 24t B : 11t / 14t / 26t section 1, 2 et 3 B : 8t / 10t / 19t section 4	PCN : 18F/C/W/T PCN : 11R/B/W/T PCN : 26F/D/W/T PCN : 15F/C/W/T PCN : 17F/C/W/T PCN : 12R/D/W/T
3	Position et altitude des emplacements de vérification des altimètres	PRKG : 126 m (413 ft) Seuil RWY 10 : 131.86 m (433 ft) Seuil RWY 28 : 129.91 m (426 ft)	
4	Emplacement des points de vérification VOR et INS	Nil	
5	Observations	Restrictions de portance sur aires de trafic et certains TWY.	

LFOC - AD 2.9 Système de guidage et de contrôle des mouvements à la surface et balisage

1	Utilisation des panneaux d'identification des postes de stationnement d'aéronef	Panneaux et lignes jaunes Parking feux bleus
	Lignes de guidage sur les voies de circulation et système de guidage visuel pour l'accostage et le stationnement aux postes d'aéronef	Panneaux et lignes jaunes
2	Marquage et balisage lumineux des pistes et des voies de circulation	Diurne et nocturne.
3	Barres d'arrêt (le cas échéant)	NIL
4	Observations	RWY 10/28 : bande axiale, NR identification seuils, panneaux trihénométriques de distance restante, aire de prise de contact, axe des voies de circulation, zone d'impact, marques de distance constante en piste 28.

## LFOC - AD 2.10 Obstacles d'aérodrome

Dans les aires d'approche et de décollage			Dans l'aire de manœuvre à vue et à l'aérodrome		Observations
1			2		3
Piste ou aire concernée	Type d'obstacle Hauteur (arrondie au mètre ou au pied le plus proche) Marquage et balisage lumineux (le cas échéant)	Coordonnées géographiques	Type d'obstacle Hauteur (arrondie au mètre ou au pied le plus proche) Marquage et balisage lumineux	Coordonnées géographiques	
a	b	c	a	b	
			Pylône - 547 ft	48°04'01"N-001°22'03"E	Obstacles balisés de jour et de nuit.

## LFOC - AD 2.11 Renseignements météorologiques fournis

1	Centre météorologique associé	Station météorologique Air CHATEAUDUN
2	Heures de service	Voir AD 2.3-6
	Centre MET hors HOR	Station météorologique Air VILLACOUBLAY.
3	Centre MET responsable des TAF	CHATEAUDUN
	Périodes de validité des prévisions	06/24
	Intervalle de publication des prévisions	toutes les 3 heures
4	Types de prévisions d'atterrissage	S-C
	Intervalle de publication	
5	Renseignements sur la façon dont les exposés verbaux et/ou la consultation sont assurés	P = consultation personnelle T = téléphone D = affichage pour autobriefing
6	Types de documentation de vol fournie et Langue(s) utilisées(s). dans cette documentation	C = cartes CR = coupes transversales Français
7	Cartes et autres informations affichés ou disponibles pour les exposés verbaux ou la consultation	S = carte d'analyse au sol (carte actuelle) U = carte d'analyse en altitude (carte actuelle) P = carte en altitude prévue W = carte du temps significatif T = carte de la tropopause
8	Équipement complémentaire	NIL
9	Organes des services de la circulation aérienne	NIL
10	Renseignements supplémentaires	02.37.45.21.51 02.37.44.81.00 + 27827 02.37.44.82.96 811.279.7827 FAX : 02.37.44.82.95

## LFOC - AD 2.12 Caractéristiques physiques des pistes

RWY ID	Relèvement (Vrai) MAG	Dimensions des RWY (m)	Résistance du revêtement (PCN et données connexes) des RWY et SWY correspondants	Nature de la surface de chaque RWY et des SWY correspondants	Coordonnées THR	Altitude THR	Altitude THR et max TDZ
1	2	3	4.1	4.2	5	6.1	6.2
10	(098°) 099°	2302 X 45	Sur 205m : 8R/C/W/T ou 7R/B/W/T Sur 1860m : 24F/C/W/T Sur 237m : 12R/C/W/T ou 10R/B/W/T	CONC ASPH CONC	48°03'34.51" N 001°21'40.81" E	433	NIL
28	(278°) 279°	2302 X 45	Sur 237m : 12R/C/W/T ou 10R/B/W/T Sur 1860m : 24F/C/W/T Sur 205m : 8R/C/W/T ou 7R/B/W/T	CONC ASPH CONC	48°03'24.11" N 001°23'30.89" E	424	NIL

RWY ID	Pente de RWY-SWY	Dimensions SWY (m)	Dimensions CWY (m)	Dimensions de la bande (m)	Zone dégagée d'obstacles	Observations
1	7	8	9	10	11	12
10	NIL	202 (1)	58	2302	NIL	(1) déclassé
28	NIL	205	59	2302	NIL	NIL

RWY 10/28 : striée sur toute la longueur.

QFU 10 : Système d'arrêt : fonction manuelle uniquement. / QFU 28 : Système d'arrêt : fonction manuelle uniquement.

## LFOC - AD 2.13 Distances déclarées

RWY ID	TORA (m)	TODA (m)	ASDA (m)	LDA (m)	Observations
1	2	3	4	5	6
10	2302	2360	2302	2302	NIL
28	2302	2361	2507	2302	NIL

## LFOC - AD 2.14 Dispositif lumineux d'approche et balisage lumineux de piste

RWY ID	balisage lumineux d'approche			THR	VASIS	PAPI	(MEHT) ft	Longueur des feux de zone de toucher des roues
	Type	Longueur	intensité					
1	2.1	2.2	2.3	3	4.1	4.2	4.3	5
10	NIL	NIL	LIH	17 verts - Feux à éclats	NIL	3.00 ° (5.24 %)	60	NIL
28	NIL	NIL	LIH	17 verts - Feux à éclats	NIL	3.00 ° (5.24 %)	50	NIL

RWY ID	Balisage axial					Balisage latéral				
	Nombre	Longueur	espacement	couleur	intensité	Nombre	Longueur	espacement	Couleur	Intensité
1	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5
10	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	76	2302	60	Blancs	HI
28	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	76	2302	60	Blancs	HI

RWY ID	Balisage d'extrémité RWY	Balisage SWY		Observations
		Longueur	Couleur	
1	8	9.1	9.2	10
10	9 rouges	202	NIL	SWY déclassé
28	9 rouges	205	Rouge	NIL

## LFOC - AD 2.15 Autres dispositifs lumineux, alimentation électrique auxiliaire

1	Position, caractéristiques et horaires des feux ABN/IBN	Phare d'AD : Blanc " P " 9,5 sec O/R pendant HOR ATS
2	Emplacement du té d'atterrissage et balisage Emplacement de l'anémomètre et balisage	Manches à air éclairées
3	Balisage axial TWY Balisage latéral TWY	TWY : A, B, C, G : catadioptrés bleus : D, E, F : catadioptrés bleus
4	Alimentation électrique auxiliaire, y compris le délai de commutation	Alimentation électrique auxiliaire : Groupe DI (délai de mise en oeuvre : 0,8sec) Groupe DA (délai de mise en oeuvre : 10sec)
5	Observations	NIL

## LFOC - AD 2.16 Aire d'atterrissage d'hélicoptères

1	coordonnées TLOF ou THR de la FATO	NIL
2	Altitude TLOF et/ou FATO	NIL
3	Dimensions, type de surface, force portante et marques de la TLOF et de la FATO	NIL
4	Relèvement vrai de la FATO Relèvement magnétique de la FATO	NIL
5	Distances déclarées	NIL
6	Dispositif lumineux d' APP et de FATO	NIL
7	Observations	H hélico situé à la croisée du taxiway B et C Surface Bitume

## LFOC - AD 2.17 Espaces ATS

1	Nom	CTR
	Limites latérales	Voir AIP France
2	Limites verticales (plancher/plafond)	2500 ft AMSL SFC
3	Classification de l'espace aérien	D
4	Indicatif d'appel de l'organe ATS	TWR CHATEAUDUN
	Langue(s) utilisée(s)	Français - Anglais
5	Altitude de transition (m/ft)	1500 m (5000 ft)
6	Observations	Activable H24. Procédures CAM/CAG. La désactivation est annoncée par RAI (TWR CHATEAUDUN 125.625) ou par ORLEANS APP.

## LFOC - AD 2.18 Installations de télécommunication des services de la circulation aérienne

Désignation du service	Indicatif d'appel	Fréquences	Heures de fonctionnement	Observations
1	2	3	4	5
TWR	CHATEAUDUN TOUR	121.750	HOR ATS	FREQ veillée.
		125.625		FREQ veillée.
		243.000		FREQ veillée.
		257.800		FREQ veillée.
		342.175		particulière TWR
APP	BRICY APPROCHE	122.700	HOR ATS	FREQ veillée.
		138.750		NIL
		142.450		FREQ veillée.
		243.000		FREQ veillée.
		362.300		FREQ veillée.
		373.575		FREQ veillée.

## LFOC - AD 2.19 Aides de radionavigation et d'atterrissage

Type des aides	Identification	Fréquences	Heures de fonctionnement	Coordonnées	Altitude DME	Observations
1	2	3	4	5	6	7
UDF	CHATEAUDUN GONIO	243.000	HOR ATS	48°03'22.6" N 001°22'21.9" E		NIL
		257.800	HOR ATS			NIL
		265.900	HOR ATS			commune GCA 1
		311.675	HOR ATS			particulière radar 1
		336.100	HOR ATS			commune GCA 2
		342.175	HOR ATS			particulière TWR
		362.300	HOR ATS			NIL
		370.575	HOR ATS			particulière APP
VDF	CHATEAUDUN GONIO	121.750	HOR ATS	48°03'22.6" N 001°22'21.9" E		NIL
		123.200	HOR ATS			NIL
		125.625	HOR ATS			NIL
		142.450	HOR ATS			NIL
SPAR & SRE	CHATEAUDUN GCA	123.300	HOR ATS	48°03'35.0" N 001°22'42.0" E		O/R APP
		142.100	HOR ATS			O/R APP
		243.000	HOR ATS			FREQ veillée.
		265.900	HOR ATS			commune GCA 1
		311.675	HOR ATS			O/R APP
		336.100	HOR ATS			commune GCA 2
NDB	CDN	359.500	H 24	48°03'44.7" N 001°21'49.1" E		50 NM
		115.950 Ch.106Y	H 24	48°03'32.95" N 001°23'13.46" E	450 ft	80 NM 40 NM FL 500
TACAN	CHN	Ch.39X	H 24	48°03'20.90" N 001°22'31.40" E	440 ft	80 NM 40 NM FL 500

LFOC - AD 2.20 Règlements de circulation locaux

Ouvert à la CAP.  
QFU 10 : tour de piste à droite.  
AD interdit aux ACFT non munis de radio.  
Survol hippodrome interdit hors HOR ATS cause activité d'aéromodélisme.  
AD interdit en dehors des HOR ATS.  
Parachutage sur AD, zone 251, utilisable de jour hors horaires ATS.  
Parachutage sur ZMT occasionnel hippodrome CHATEAUDUN 200 m de rayon centré sur 48°03'53"N 001°23'52"E.  
Activable du sol au FL 195 (< FL 55 contacter ORLEANS APP - ≥ FL 55 contacter PARIS CTL + Orléans APP).  
Atterrissage soumis à autorisation préalable du Directeur des vols. Le PPR sera porté en case 18 du PLN.

LFOC - AD 2.21 Procédures antibruit

QFU 28 : virer cap 260° après décollage.

LFOC - AD 2.22 Procédures de vol

NIL

LFOC - AD 2.23 Renseignements supplémentaires

Interdiction de survol à basse altitude du centre pénitentiaire de Châteaudun : 48°04'10"N - 001°21'39"E

LFOC - AD 2.24 Cartes relatives à l'aérodrome

Voir MIAC 2, MIAC 4, & A VUE France

→ LFOC - AD 2.25 Homologation des pistes de l'aérodrome

QFU	Décision d'homologation	Catégories d'exploitation	Restrictions/Dérogations
-	-	-	-